

Bulletin

de la

Fédération des Femmes du Québec

1600, rue Berri - pièce 3115 - Montréal H2L 4E4 tél.: (514) 844-6898

Volume 8 numéro 3

Mars 1978

La FFQ et le discours inaugural

Suite au discours inaugural, la Fédération des Femmes du Québec a fait parvenir à monsieur René Lévesque, premier ministre du Québec, un télégramme dont voici la teneur: "La Fédération des Femmes du Québec reconnaît que dans le discours inaugural votre gouvernement accorde une certaine attention à quelques-unes des revendications essentielles des Québécoises. telles les congés de maternité, les conditions minimales de travail et une "accélération substantielle du développement des garderies". Au-delà des déclarations d'intention, la FFQ affirme qu'il est plus que temps d'en arriver, pendant cette troisième session de la 31e législature, à l'adoption de lois précises sur les conditions minimales de travail et sur les congés de maternité. En ce qui concerne les garderies, nous considérons que le Conseil du statut de la femme a déjà présenté à votre gouvernement un dossier complet sur cette question et qu'il n'est plus nécessaire de retarder la mise en place de service de garderies adéquats. Ces mesures concrètes doivent être mises en oeuvre immédiatement sans attendre "les recommandations plus globales" du CSF, sur la politique d'ensemble de la condition féminine.

Montréal, 23 février 1978

Etre solidaires



Le sénateur Thérèse Casgrain et Sheila Finestone

Promouvoir la solidarité des femmes, être ensemble pour réaliser l'amélioration de notre vie, être perçues dans les lois et règlements comme citoyennes à part entière, voilà notre but. Les moyens les plus efficaces, selon moi, ne consistent pas à boycotter... mais plutôt à dialoguer, discuter, échanger afin d'évaluer et de réévaluer de nouvelles approches qui seront peut-être plus fructueuses.

Pour toutes ces raisons, Mme Laurette Robillard, présidente du Conseil du statut de la femme, a été invitée à s'adresser, le samedi 5 février dernier, aux membres du Conseil général au sujet des méthodes d'établissement d'une politique globale sur la condition féminine. Elle était alors accompagnée de la nouvelle directrice de Consult-Action, Marie-Hélène Côté, ainsi que de Louise Desmarais, chargée de la mise en oeuvre de la consultation à l'extérieur de Montréal. De plus, Mme Léa Cousineau, du cabinet ministériel de Mme Lise Payette, était présente à la réunion. De l'information et des explications ont alors été données concernant le projet actuel. La plus grande inquiétude soulevée portait sur la nécessité d'avoir à répéter des besoins maintes fois exprimés.

Après la présentation, la cinquantaine de participantes se sont réunies en atelier dans le but de discuter du mode de participation de la FFQ. A la suite de ces discussions, il fut résolu que le prochain congrès qui se tiendra au Mont-Gabriel les 5 et 6 mai prochain, portera sur nos nombreuses revendications maintes fois réitérées ainsi que sur la politique globale de la condition féminine.

On a déjà assez abusé de notre patience. Il est temps d'agir!

Cependant, les participantes ont senti le besoin de demander au CSF un rapport des réalisations suite à Carrefour 75. Elles ont également demandé que ce rapport soit prêt avant le congrès. Un communiqué de presse donnant l'essentiel des discussions a été émis.

Bien que nous croyons approprié d'emboîter le pas à la suite du CSF, il nous apparaît évident que le gouvernement devrait légiférer sur nos besoins déjà bien connus tels les congés de maternité, les garderies et les conditions minimales du travail.

C'est dans cette optique que la FFQ invite tous ses membres ainsi que toutes les femmes du Québec à s'unir **solidairement** afin de mener à bien nos revendications légitimes.

Sheila Finestone
présidente

A surveiller pendant cette session les projets de loi annoncés dans le discours inaugural et plus particulièrement ceux qui touchent des domaines préoccupant les membres de la FFQ.

Communiquez avec nous - **Nicole Boily** 844-7049 - et faites-nous part de vos priorités. Nous voulons vous aider à mieux participer à une action collective, soit dans le cadre des travaux de la FFQ soit en collaboration avec des organismes ou associations plus spécialisés.

Parmi les domaines possibles de surveillance

et d'intervention nous vous proposons:

- le logement social
- les politiques de création d'emplois
- le renforcement de la démocratie sur le plan municipal
- les lois de conciliation des propriétaires et des locataires
- la protection du consommateur
- la loi de l'adoption
- le revenu familial garanti
- les conditions minimales de travail
- le congé de maternité
- l'éducation et les loisirs

Carnet d'un voyage autour de la FFQ

Chère amie,

Voici bientôt cinq mois que je suis entrée à la FFQ à titre de coordonnatrice. C'est à la fois peu et beaucoup de temps. En effet, certaines ne me connaissant que par l'information parue dans le dernier bulletin, peuvent se demander à quoi j'ai bien pu m'occuper pendant ce temps.

Un bref retour en arrière me permet de constater que ce fut une période de familiarisation avec la FFQ, son fonctionnement, ses dossiers déjà en marche, ses objectifs et en même temps une plongée immédiate dans l'action.



**Nicole Boily et Dorothée Lorrain
du Conseil régional de Montréal**

En effet, dès le départ, j'ai été absorbée par les réunions de travail du conseil d'administration qui préparait les activités de l'année. Ce fut pour moi une mise en situation dans un organisme qui a maintenant plus de dix ans d'existence, qui recrute des membres à l'échelle de la province et qui s'implique dans divers domaines. Tout cela nécessite un certain apprentissage. Mais grâce à la précieuse et chaleureuse collaboration des membres du conseil d'administration, j'ai été amenée à m'impliquer très rapidement.

Au cours des mois d'octobre et de novembre, j'ai eu le plaisir de circuler dans la province et de visiter les conseils régionaux de Québec et du Saguenay-Lac Saint-Jean avec la présidente Sheila Finestone. Ces voyages en autobus permettent de mesurer l'étendue du Québec et les distances très grandes qui séparent les divers groupes de la Fédération. Ces randonnées parsemées de inévitables aventures des longues pérégrinations ont été fort agréablement partagées avec Sheila. J'ai d'abord

été frappée par l'accueil extrêmement chaleureux des milieux visités. A cela s'ajoutait l'agréable impression qu'en dehors de Montréal on prend davantage le temps de vivre. Combien les gens sont plus proches les uns des autres!

Il est très intéressant pour moi de rencontrer les membres des regroupements régionaux, d'établir avec elles des contacts et de constater que bien sûr les problèmes de ces femmes dans l'ensemble sont les mêmes mais que chaque région a aussi ses particularités propres. J'ai pu me rendre compte du dynamisme manifesté par les conseils à chaque endroit. Ces contacts qu'il faudrait plus fréquents permettront, je l'espère, de resserrer les liens entre les membres à l'échelle provinciale et éviter ainsi le sentiment d'isolement qui peut parfois exister.

Je compte bien poursuivre ces voyages dans les autres régions du Québec dans les mois à venir. Ces rencontres pourront aider à véhiculer l'information dans tous les sens, soit du siège provincial de Montréal vers les régions et des régions vers le conseil d'administration. N'est-ce pas de cette façon que nous profiterons des expériences propres à chaque milieu.

Mais je dois cependant avouer que c'est à Montréal que j'ai passé le plus de temps à m'occuper des diverses activités de la FFQ en essayant de mon mieux d'en assurer la coordination. Par ailleurs, je me suis attachée à certains dossiers. Ainsi, en éducation, j'ai travaillé à la mise en place des projets déjà amorcés avant mon arrivée. Avec la collaboration du Cégep Bois-de-Boulogne, les cours sur l'initiation à la vie politique et sur la planification et l'administration du budget familial ont été offerts aux femmes de la région de Montréal. Les stages de formation au leadership ont aussi été présentés à nouveau aux membres de la FFQ et, à cette occasion, j'ai pu faire la connaissance de personnes venant d'un peu partout en province.

Dans le cadre des relations de la FFQ avec les divers organismes de notre communauté, j'ai eu aussi l'occasion de travailler avec des organisations comme le CSF, l'association Au Bas de l'Echelle, l'association du personnel domestique et plusieurs autres.

Dans les mois qui viennent, à la poursuite des travaux en cours, des événements particuliers retiendront mon attention comme la consultation sur la politique d'ensemble de la condition féminine et le Congrès. Là encore, avec les membres du conseil d'administration, je pourrai, je l'espère, communiquer avec le plus grand nombre d'entre vous. Toutes ensemble nous travaillerons et, je le souhaite, avec une motivation renouvelée à une cause commune qui est l'amélioration de la condition féminine au Québec.

Amicalement et solidairement
Nicole Boily

Conseil général

Le samedi 4 février 1978

Étaient présentes:

Sheila Finestone	Présidente FFQ
Claudette Myre	C.A. FFQ
Jeanne Gariépy	C.A. FFQ
Lucile Jacques-Rinfret	C.A. FFQ
Lise Chevrier Doucet	C.A. FFQ
Madeleine St-J. Roberge	C.A. FFQ
Lucienne Aubert	C.A. FFQ
Lucille B. Mottet	C.A. FFQ
Danae Theodorakopoulos	C.A. FFQ
Yolande Laroche	C.A. FFQ
Claire Frève	C.A. FFQ
Gisèle Simard	C.A. FFQ
Huguette Lapointe Roy	Conseil régional de Montréal
Michèle Guay	Conseil régional de Québec
Hélène Giasson	Conseil régional du Saguenay-Lac Saint-Jean
Carole Edmond Bédard	Conseil régional de Thetford Mines
Henriette V. Thibault	Société d'étude et de Conférence (Mtl)
Claudette Chiasson	Ligue des Citoyennes de Jonquières
Lisette Trevor-Deutsch	Ass. des femmes diplômées des universités
Mme Raab	Lakeshore university women's Club
Jacqueline Dealy	Voix des femmes
Peggy Elmalch	Communauté sépharade du Québec
Cécile Lachapelle	Association des veuves de Montréal
Regina Olivar	Chapitre français du comité amitié B'nai B'rith
Faiga Fisher	Fédération des femmes des services communautaires juifs
Aline Elie	Fed. des femmes diplômées des universités Sherbrooke
Laurette Sloan	Ligue des femmes du Québec
Micheline Provencher	Ass. des diplômées en économie familiale
Louise Lemieux	Ass. des femmes diplômées des universités Québec.

Observatrices et invitées

Laurette Robillard	Conseil du statut de la Femme
Marie-Hélène Côté	Consult-Action CSF
Louise Desmarais	Consult-Action CSF
Léa Cousineau	Chef de Cabinet ministère de Lise Payette
Nicole Boily	Coordonnatrice FFQ
Anne-Marie Dionne	Conseil régional de Montréal
Gaby Lasry	Conseil régional de Montréal
Denise B. Rochon	Conseil régional de Québec
Françoise G. Stanton	Conseil régional de Québec
Simonne Chartrand	FFQ Ligue des Droits de l'homme
Ghislaine Patry-Buisson	FFQ
Raymonde Beauchamp	responsable secrétariat FFQ
Yvette Cahill	Association des veuves de Montréal
Suzanne M. Lavallée	Ass. des femmes diplômées des uni. Qué.
Betty Lindley	Lakeshore university women's Club
Cécile Desrochers	Club Wilfrid Laurier Femmes Libérales
Solange Gervais	Ass. féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
Marthe Vaillancourt	Conseil Consultatif Situation de la femme
Amy Williams	Conseil des Femmes de Montréal
Patricia M. Rusteed	Conseil des Femmes de Montréal
Florence Pedvis	Auxiliaire de Jewish General Hospital
Christiane Laforge	Journaliste: Le Quotidien

La Fédération des femmes du Québec manifeste son impatience devant la lenteur du gouvernement à présenter des législations pour le respect des droits des femmes.

Le Conseil général de la Fédération des femmes du Québec, la plus haute instance entre les congrès, qui réunit le conseil d'administration et les représentantes des cinq conseils régionaux et des trente associations affiliées, demande au Conseil du statut de la femme un bilan et une justification du peu de législations faites à partir des recommandations de Carrefour 75.

De plus, la FFQ est d'avis que les groupes de travail interministériels, mis sur pied par le CSF, doivent travailler à présenter dans les plus brefs délais des législations cohérentes répondant aux nombreuses revendications faites par des groupes féminins depuis plusieurs années.

La consultation actuelle lancée par Consult-Action est certes une méthode démocratique louable, mais ses résultats n'engagent en rien le gouvernement à légiférer dans le sens des doléances, des besoins et des droits des femmes. Dans le but de s'assurer des garanties sur l'établissement d'une législation, la FFQ demande une consultation directe avec l'ensemble du Conseil du statut de la femme.

La FFQ entend, d'autre part, utiliser à son congrès sa propre méthode de travail, de mobilisation, de pression en insistant sur l'urgence pour le bien du Québec de commencer à déposer lui-même des projets de loi sur les priorités énoncées par son propre comité consultatif en février 1977.

Il n'y a pas nécessité d'un livre blanc ou vert ou encore moins rose sur la condition féminine, mais dans l'immédiat ce sont des législations qui sont réclamées et attendues depuis longtemps sur les questions de congés de maternité, services de garde, conditions minimales de travail, mesures essentielles à l'exercice des droits fondamentaux des femmes.

Enfin, à l'unanimité, une résolution fut adoptée à savoir que le comité du programme de la FFQ entend organiser une demi-journée de mobilisation si des projets de loi sur les congés de maternité et les conditions minimales de travail ne sont pas déposés avant son congrès de mai 78.

Montréal, le 8 février 1978.

Une première de la FFQ

Service d'aide aux veuves francophones

Tel qu'annoncé aujourd'hui au Siège de la Fédération des femmes du Québec, le premier service au Canada d'aide aux veuves francophones est présentement en voie d'organisation grâce au travail de cet organisme qui regroupe 130 000 membres.

La Fédération affirme que ce sont des veuves qui doivent conseiller les veuves, et qu'un service d'information les aidera à faire face à des problèmes tels que les droits de succession, l'administration des propriétés, les questions juridiques et le large éventail des tensions émoti-

ves et sociales associées au veuvage.

Une étude d'une durée de quatre mois, dont le but est de déterminer si ce service est réalisable concrètement est présentement en cours, financée pour un montant de près de \$11 000 par la Division québécoise de ManuVie (la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). La Fédération fit appel, en octobre dernier, à l'aide financière de ManuVie pour réaliser son projet et la subvention fut accordée peu de temps après.

Monsieur Yvon Habel, Vice-président de ManuVie pour le Québec a déclaré: "Notre compagnie a déjà soutenu le projet "Community Contacts for the Widowed" à Toronto, et à la suite du succès obtenu, nous avons décidé d'aider à établir un service semblable pour les veuves, dans la ville de Québec".

Selon la présidente, Madame Sheila Finestone, la Fédération des femmes du Québec avait, depuis quelques temps senti la nécessité d'accorder toute son attention aux veuves dont les besoins paraissent négligés.

L'étude des possibilités de mise en oeuvre de ce service devra déterminer, par son travail de recherche, quels sont les besoins des veuves et la meilleure façon d'y répondre en tenant compte des modèles cultureux, économiques et sociaux propres au Québec.

Récemment, deux des femmes impliquées dans cette recherche se sont rendues à Toronto à l'Institut psychiatrique Clarke pour étudier le service **Community Contacts for the Widowed** et pour en discuter avec les conseillers de ce programme.

Madame Finestone rappelle que "cette recherche est également nécessaire si l'on veut que le projet soit admissible aux subventions fédérales couvrant les deux premières années d'opération, et de plus, elle permettra de déterminer dans quelle mesure on doit faire appel à l'aide financière et professionnelle du secteur privé et de la communauté dans son ensemble".

Le ministère de la Santé et du Bien-Etre social du Canada et le ministère des Affaires sociales du Québec

Les statistiques nous révèlent dans le recensement de 1971 qu'il existe 180 490 veuves comparativement à 49 050 veufs demeurant au Québec. Un calcul rapide démontre que le ratio des veuves par rapport aux veufs est de 4 à 1. Relevant les statistiques par groupes d'âges, nous arrivons aux chiffres suivants:

Groupes d'âges	Nombre de veuves	Pourcentage
en dessous de 35	3,630	1.9
35-44	8,625	4.7
45-54	23,100	12.5
55-64	43,605	23.6
65-74	55,040	29.8
75-84	39,625	21.5
85-94	10,595	5.7
95 et plus	570	0.3
	184,490	

En ce qui concerne la situation dans l'ensemble du Canada, il y a environ un million de veufs et de veuves au pays, trente-sept pour cent des veuves ont moins de soixante-cinq (65) ans, onze pour cent des femmes canadiennes au-dessus de vingt ans sont des veuves, et un cinquième des veuves de date récente ont moins de quarante-cinq (45) ans.

CONGRES • CONGRES • CONGRES

"Jusques à quand, ô gouvernements, abuserez-vous de notre patience"? En reprenant ou presque ce cri du coeur cicéronéen, le Conseil général du 4 février a manifesté son impatience légitime devant les retards et les délais et les excuses (le Livre vert).... à concrétiser par des lois les aspirations égalitaires des femmes.

Le Conseil général, auquel participaient les représentantes de 23 associations, de cinq conseils régionaux et le Conseil d'administration, a décidé:

○ de s'informer sur les travaux des associations

et des conseils régionaux concernant la consultation et d'établir un consensus.

○ de définir des moyens d'action pour s'assurer la mise en oeuvre par les gouvernements des recommandations de la FFQ.

La FFQ passe à l'action. Vous avez donc rendez-vous au Congrès les 5, 6 et 7 mai 1978, au Mont-Gabriel, à Mont-Gabriel. Le programme élaboré du congrès ainsi que les formulaires de réservation vous seront envoyés ultérieurement.

LISE CHEVRIER-DOUCET
Vice-présidente au programme

ont aidé à préparer l'étude préliminaire, et ont exprimé beaucoup d'intérêt à la réalisation concrète du projet à Québec, si sa nécessité peut être démontrée, ont-ils ajouté.

Le **Widows Consultation Centre** de Winnipeg et le **Community Contacts** de Toronto, sont les deux seuls programmes du genre au Canada.

La Fédération se propose de recruter et de former des veuves pour conseiller d'autres femmes devenues veuves, dans la ville de Québec, et de mettre sur pied un Centre d'information. Ce service débiterait dans environ six mois.

Le projet présenté par la Fédération à ManuVie est basé sur le recensement de 1971, qui a évalué le nombre des veuves résidant au Québec à ce moment-là, à 184 490

Témoignage d'une veuve de 54 ans, ayant trois enfants à charge

Lorsque mon mari est décédé en 1971, j'étais rendue aux limites de la fatigue physique qui puisse être supportée. Depuis un an déjà je le soignais à la maison.

Complètement désemparée, amoindrie physiquement, écrasée par le poids des responsabilités à assumer et financièrement démunie après dix-sept ans passés à la maison, je n'étais pas préparée à être autonome dans un monde que je ne connaissais pas et que je devais réintégrer pour donner à mes enfants le nécessaire, parce que pour moi le bien-être social était une solution inadmissible. J'étais tellement paniquée devant tout ce que j'avais à faire et à apprendre que j'en perdais l'appétit et le sommeil.

Je me sentais dévalorisée, je manquais de confiance, j'avais une image de moi tellement négative que je ne pouvais envisager de prendre une place dans ce monde que j'ignorais. J'ai dû faire face seule à cette situation.

Aujourd'hui, après sept ans, j'ai pu m'en remettre, mais au prix de combien d'énergie, d'efforts et de démarches souvent inutiles, ne sachant pas à qui et où m'adresser, parce qu'il faut bien dire que les femmes de ma génération étaient totalement étrangères au côté civique, légal et politique de la vie d'un couple.

Je puis affirmer qu'on ne peut vraiment comprendre une situation comme celle-là, si on ne l'a pas d'abord vécue. L'aide et le soutien dont une veuve a besoin viendront souvent d'une autre veuve qui a réussi à s'en sortir. Je sais que moi actuellement je peux aider d'autres femmes qui vivent ce que j'ai vécu et je trouverais formidable qu'il y ait un organisme structuré, ayant en tête des femmes qui ont vécu ce problème, afin d'apporter des réponses, de l'aide, du soutien à cette partie de la collectivité qui à un moment de sa vie est vraiment démunie.

Témoignage recueilli par Mme Noella Porter du Projet Jonathan.

(un nombre quatre fois supérieur à celui des veufs) dont 78 960 étaient âgées de moins de 65 ans.

Le projet fait référence aussi à des études démontrant que "les veuves de 65 ans ou moins, sont plus exposées que les femmes mariées ou célibataires à des désordres d'ordre physique et psychologique et que chez elles, le taux de mortalité due à la maladie ou au suicide, est considérablement plus élevé".

Enfin il est dit dans ce projet que les personnes les mieux placées pour assumer un tel service d'aide, sont d'autres veuves qui ont su réussir leur réadaptation sociale.

Témoignage d'une veuve de Québec sur les attentes concernant le projet de la Fédération des femmes du Québec

Ce que j'attendrais d'un service comme celui que la FFQ tente de mettre en place à Québec? Mon Dieu pas mal de choses, mais sur des plans divers.

D'abord, au niveau purement matériel, quelques conseils, une aide pratique pour aider la femme qui est encore sous le choc de la mort de son mari à se tirer du borbier où elle se trouve soudain: maison, voiture, assurance, notaire ou comptable, Régie des Rentes. A quoi a-t-elle droit, quelles sont ses obligations? Quantité de démarches paraissent souvent insurmontables qui, une fois expliquées, deviennent plus faciles.

Ensuite, sur le plan de l'avenir immédiat. Pour la femme qui est restée toute sa vie au foyer, ou pour celle qui a commencé à travailler, mais en se contentant d'une petite situation, d'un de ces fameux "salaires d'appoint", qu'est-ce qui s'offre?

Le service pourrait fournir une aide précieuse en orientant ces femmes, en leur disant où s'adresser pour un recyclage, comment faire évaluer leur compétence, etc.

S'il y a des enfants, il y aura inévitablement des problèmes. Là aussi le service pourrait dépanner en signalant les mouvements, organisations, psychologues, etc. qui peuvent aider les enfants, ou aider la mère en lui faisant comprendre ce qui se passe chez leurs enfants.

Mais c'est surtout sur le plan personnel que le service pourrait aider, puisqu'il serait composé de femmes qui ont vécu la même détresse, connu les mêmes sentiments de colère, de désespoir, d'angoisse, de culpabilité et j'en passe. Il faut une femme qui soit passée par là pour vous faire comprendre qu'on reste un être humain comme les autres, qu'on n'est pas une "marginale" et que tout ce qu'on ressent est normal et ne vous met pas au ban de la société des gens dits "normaux".

Ce que le service doit avant tout viser, c'est l'aide fraternelle, la compréhension toute simple et c'est à ce niveau là que j'attendrais le plus d'une telle organisation. Est-ce trop espérer?

Une veuve de juillet 1977

EDUCATION

Leadership Phase II

Cette deuxième phase est offerte à toutes les personnes qui ont déjà participé à une phase I. Cette session a pour but d'approfondir et de mettre en application le contenu théorique de la phase I. Les participantes sont soumises à des exercices d'animation, de prises de décision, d'exposés et d'élaboration de programme, etc.

14-15-16 avril — Coût: \$30.00

Lieu: Institut Coopératif Desjardins à Lévis

Personnes-ressources:

Michèle Jean

Gabrielle Hotte



Photos prises lors des cours d'Initiation à la vie politique et d'Initiation à la vie économique

Les 3, 4 et 5 mars derniers, Christiane Bacave a été invitée par le Conseil régional du Saguenay-Lac Saint-Jean, dont la présidente est Hélène Giasson, à donner ce cours à Jonquière. Vingt-huit femmes étaient présentes à un séminaire de 15 heures et la participation a été très dynamique. Claire Frèvre avait contribué à organiser

cette rencontre qui a été, selon Christiane, "sympathique et chaleureuse". Le député fédéral, M. Gilles Marceau, et Mme Colette Marceau étaient présents à la rencontre de dimanche matin. Il y aura un autre séminaire les 17, 18 et 19 mars et le député provincial M. Vaillancourt participera alors à la rencontre.

Survol et démythification des mécanismes qui régissent le marché du travail

A la fin de janvier dernier, à Lévis, au milieu de la tempête, avait lieu un stage qui n'a peut-être pas rassemblé une foule de personnes mais qui par ailleurs s'est avéré une expérience intéressante à renouveler. Près de vingt femmes se sont penchées très sérieusement pendant deux jours sur les divers aspects qui touchent le monde du travail. L'objectif fondamental était de mieux faire connaître tous les mécanismes qui régissent le milieu du travail et de permettre ainsi à celles qui sont confrontées avec des problèmes de les mieux régler ou encore de fournir aux femmes des instruments afin d'intervenir plus efficacement aux divers paliers de décision, ou encore de donner l'occasion à des personnes non impliquées dans ce milieu de le bien comprendre.

commentaires des participantes.

Ce stage, comme ceux de formation au leadership, s'est déroulé en internat à l'Institut Coopératif Desjardins. Cet endroit fort sympathique, où l'on vit très étroitement pendant deux jours, est propice aux échanges. Dans le cas qui nous occupe, un dialogue très chaleureux s'est établi entre femmes qui travaillent dans différents milieux et aussi celles que l'on qualifie de femmes au foyer. En effet, si l'on pouvait observer des discussions sur divers aspects du monde du travail, on a aussi vu des femmes impliquées dans une activité professionnelle s'informer sur ce qu'est le quotidien de la femme au foyer. Ce fut donc une mise en communication de deux groupes de femmes, de deux modes de vie que l'on a le

Expérimentation en éducation à la FFQ

Selon l'opinion même des participantes, ce stage a permis une démythification de divers aspects du marché du travail. Une approche vulgarisée du monde de l'administrateur ou du gestionnaire, une analyse des principales lois du travail, un historique du syndicalisme, de ses grandes étapes et des luttes qu'il a eues à traverser, de même que les aspects fondamentaux de la convention collective et de ses dédales ont été présentés. C'est un grand survol qui a été fourni aux participantes par des spécialistes et aussi des praticiens dans chacun des domaines concernés. Les personnes ressources, chacun avec sa personnalité et sa compétence, nous ont fait voir les facettes multiples des phénomènes analysés. Que ce soit le gestionnaire Jacques Vallerand, qui est à la fois professeur à l'université Laval et dirigeant d'entreprise, l'avocat Bernard Lesage qui lui aussi allie l'enseignement à la pratique du droit du travail, la syndicaliste Céline Saint-Pierre qui s'illustre par l'enseignement de la sociologie à l'UQUAM, ou encore notre communicatrice experte Gabrielle Hotte, connue par un grand nombre de membres par ses activités diverses à la FFQ, qui nous a fait partager ses nombreuses expériences dans le domaine du travail et de la main-d'oeuvre, tous ont été fort appréciés. Les exposés de chacun ont été par ailleurs émaillés de questions et de

tort de trop souvent mettre en opposition.

Je me dois de souligner que le succès de cette session, s'il est attribuable à la qualité des intervenants, est aussi redevable à la valeur des participantes, cela dit sans vouloir blesser leur modestie. De cette première tentative dans ce secteur, nous avons tiré des conclusions très positives. Il nous apparaît très intéressant de reprendre l'expérience et même d'en améliorer la formule à la lumière des remarques des stagiaires. Notre intention est donc d'offrir à nouveau l'automne prochain ce survol sur le marché du travail. En terminant, je tiens à remercier tout spécialement Gabrielle Hotte qui, comme toujours, a consacré du temps et de l'ardeur à la mise en place et à l'animation de ce stage. Ce fut pour moi un plaisir de travailler avec elle.

N.B. Que les membres ne s'inquiètent pas, pour la prochaine session, nous nous méfierons davantage des retards de la poste... Je profite de l'occasion pour m'excuser auprès de certaines d'entre vous qui ont reçu tardivement l'invitation à participer à ce stage de fin janvier. Cette malencontreuse situation fut tout à fait hors de notre contrôle.

Nicole Boily, coordonnatrice
Montréal, 22 février 1978

Congés de maternité

En janvier dernier, la présidente, au nom de la FFQ, faisait parvenir à tous les membres de l'Assemblée nationale une lettre que nous reproduisons dans le Bulletin de janvier-février.

36 membres de l'assemblée nationale ont répondu à cette intervention.

Voici, compilée par Marguerite Syrie du Centre de renseignements et de documentation de la FFQ, la liste des noms de ceux qui ont à leur tour écrit à la FFQ.

Parti québécois: 28% de réponses)

NOM DU DEPUTE,	COMTE
Bérubé, Yves,	Matane
Bordeleau, Jean-Paul,	Abitibi-Est
Boucher, Jules,	Rivière-du-Loup
Cardinal, Jean-Guy,	Prévost

Charbonneau, Jean-Pierre,	Verchères
Charron, Claude,	St-Jacques
Chevrette, Guy,	Joliette-Montcalm
Couture, Jacques,	St-Henri
DeBelleval, Denis,	Charlesbourg
Gagnon, Marcel,	Champlain
Gravel, Raymond,	Limoilou
Johnson, Pierre-Marc,	Anjou
Joron, Guy,	Milles-Iles
Landry, Bernard,	Favre
Laplante, Patrice,	Bourassa
Lazure, Denis,	Chambly
Lessard, Lucien,	Saguenay
Marois, Pierre,	Laporte
Michaud, Gilles,	Laprairie
Morin, Jacques-Yvan,	Sauvé
Ouellette, Jocelyne,	Hull
Paquette, Gilbert,	Rosemont
Payette, Lise,	Dorion

Rancourt, Réal,	St-François
Tartid, Guy,	Crémazie
Vaugeais, Denis,	Trois-Rivières

Parti libéral (17%)

Goldbloom, Victor C.,	D'Arcy McGee
Gratton, Michel,	Gatineau
Lavoie-Roux, Thérèse,	Acadie
Vaillancourt, Georges,	Orford

Union nationale (50%)

Bellemare, Maurice,	Johnson
Biron, Rodrigue,	Lotbinière
Goulet, Bertrand,	Bellechasse
Grenier, Fernand,	Mégantic-Compton
LeMoignan, Michel,	Gaspé

PNP

Roy, Fabien,	Beauce-Sud
--------------	------------

Départ de Gabrielle Labbé

Le trois février dernier, je participai au dîner-réception organisé à l'occasion du départ de Gabrielle Labbé comme Directrice du Centre de renseignements et de documentation de la FFQ. Je me réjouis du témoignage d'appréciation rendu à Gabrielle Labbé par la présence nombreuse des convives ainsi que par la voix de celles qui furent appelées à exprimer cette appréciation, dont le Sénateur Thérèse Casgrain.

Ainsi tout a été bien dit sur le dévouement, la sincérité, l'enthousiasme, le sens d'organisation qu'apporte Gabrielle Labbé à la réalisation des projets que suscitent son esprit créateur et son

désir de servir. Néanmoins, à titre de trésorière de la FFQ à l'époque de la mise sur pied du "Centre", je communiquais assez souvent avec mademoiselle Labbé et je voudrais insister davantage sur un trait chez elle qui m'impressionnait beaucoup: son appréciation de ses collaboratrices! Ses louanges à leur égard ne tarissaient pas. Une expression qu'elle employait volontiers pour résumer sa pensée: "elle est fine comme une soie." C'est avec émotion que j'évoque ces souvenirs et j'ai envi de dire à Gabrielle Labbé; vous êtes fine comme une soie!

Alma LePage



Mademoiselle Labbé et les bénévoles du Centre: de gauche à droite, Odile Hamel, Marguerite Syrie et Lucienne Guillemette.



Sur cette photo on remarque Gabrielle Labbé entourée de madame Thérèse Casgrain, d'Alphonsine Howlett, de Monique Parizeau, Jeanne Gariépy et Sheila Finestone.

CONSEILS REGIONAUX

Québec

Le ministre Lise Payette fait le point

C'est dans un climat détendu que Mme Lise Payette s'est entretenue mardi soir à Québec, avec les membres de la FFQ et d'autres représentantes d'organismes féminins. Présentée par Mme Louise Beaudoin, chef de cabinet de M. Claude Morin, Mme Payette a d'abord assuré l'auditoire qu'il y a une préoccupation de la condition féminine au sein de son cabinet.

Au sujet de l'accès aux postes de direction des employés féminins de la fonction publique, le ministre des institutions financières et coopératives a dit: "Il y a un programme d'égalités des chances mis sur pied à la fonction publique et j'y crois". En ce qui concerne l'évaluation globale des revendications des femmes, Mme Payette fait confiance au nouveau conseil des ministres chargé de suivre la réalisation des travaux. "Il existe des recours pour que l'échéancier soit respecté. Je peux moi-même intervenir si les choses n'avancent pas comme prévu, on peut également faire intervenir le premier ministre ou faire appel aux comités responsables des diverses situations."

Bien que Mme Lise Payette soit responsable de la politique de la condition féminine, elle ne souhaite pas pour autant un ministère de la condition féminine comme tel. Selon elle, "ce ministère tournerait en rond et deviendrait vite un ghetto qui ne déboucherait sur rien. Les femmes doivent être partout." Un aspect nouveau dans les revendications féminines a été soulevé en ce qui a trait au sort des veuves de retraités de la fonction publique. A cet égard, il a été suggéré que la pleine pension de retraite du mari soit versée à l'épouse s'il décède. Dans le même ordre d'idée, on a demandé à Mme Payette ce que vaut, une femme aujourd'hui face au gouvernement et à la société, qu'elle soit mariée ou non, veuve ou divorcée, si elle décide de rester à la maison pour prendre soin de ses enfants ou collaborer à l'entreprise de son mari. A cette question, Mme Payette a répondu qu'une meilleure évaluation du travail de la femme à la maison ou comme collaboratrice de son mari était en train de se faire et que des changements surviendraient en ce sens.

Mme Payette a rappelé aux femmes présentes d'écouter le discours inaugural du 21 février pour en savoir

davantage sur la politique globale de la condition féminine. Elle a également beaucoup insisté sur la participation et la solidarité des femmes pour faire avancer et changer les choses dans ce domaine.

Johanne Bussières
relationniste

Saguenay— Lac St-Jean

Un **déjeuner-causerie** sera tenu le dimanche 26 février 1978 à 9.30 heures au Motel Richelieu de Jonquière. A cette occasion, nous recevrons madame Odile Martin, d'Alma, récipiendaire du deuxième prix au dernier concours 'Yvette-Rousseau'.

Journée de la Femme

Lancement le **8 mars 1978**, du concours régional: **CECILE ROLAND BOUCHARD'** afin de souligner l'engagement - l'action - la personnalité d'une femme du Saguenay-Lac St-Jean pour l'année 1977-78.

Choix du nom pour le concours: les raisons sont multiples, mais en premier lieu, madame Bouchard a fondé il y a cinq ans, le Conseil Régional de la Fédération au Saguenay. Elle oeuvre comme bénévole au sein de plusieurs associations humanitaires, et a participé à la mise en marche de projets, en outre le Centre féminin du Saguenay, ou l'on reçoit les femmes en détresse.

Les mises en candidature se feront jusqu'au 22 mars, ensuite le comité de sélection se réunira pour déterminer, selon des critères établis au préalable, la récipiendaire du prix.

La gagnante sera connue lors du **souper annuel du Conseil Régional**, qui aura lieu le 25 avril prochain, (date anniversaire du droits de vote des québécoises).

Le 25 avril 1978: aura lieu également l'**inauguration des rues** de Chicoutimi portant des noms de femmes ayant fait leur marque dans divers milieux.

COURS: débuteront durant le mois de février, les cours sur la **PLANIFICATION ET L'ADMINISTRATION du BUDGET FAMILIAL**, tels que donnés par la F.F.Q. à Jonquière, en collaboration avec l'Education des Adultes, avec professeurs et personnes ressources du milieu.

FEMME ET VIE POLITIQUE: ce cours sera donné par madame Christiane Bacave, à Jonquière au mois de mars: les fins de semaine du 4 et 5, et du 18-19.

Merci pour votre collaboration et à bientôt.

La secrétaire,
Suzanne Bruneau

Alma le 19 février 1978
Bulletin de la Fédération des femmes du Québec,
Montréal
Bonjours...

J'ai parcouru avec l'intérêt habituel le journal Volume 8 février-janvier 1978.

Page 7 on offre des félicitations à des dames de la région Saguenay-Lac St-Jean c'est bien mais ce que personne ne vous a dit est ceci.

Madame Lucie Régnier de Desbiens cté Lac St-Jean a été élue par acclamation au poste de conseiller municipal de Desbiens et ce sont des hommes qui sont allés convaincre leur candidate à se présenter et l'ont amenée pour l'élire par acclamation.

Constater le changement des mentalités... ça fait chaud au coeur de celles qui travaillent à l'amélioration de la situation de la femme...

Mme Lucie Régnier est vice-présidente de l'exécutif provincial des **CERCLES DE FERMIERES**.

Active et dynamique depuis toujours sa réputation de femme leader n'est plus à faire et en 1977.

On a reconnu son mérite en la choisissant Personnalité féminine 1977.

Hommage du CLUB Lions d'Alma.

Bravo à l'équipe du Bulletin
Marguerite B. Tremblay

Montréal

INVITATION A UN COLLOQUE

Le Secrétariat d'Etat a mis sur pied un Conseil consultatif de l'action volontaire. Ce Conseil a travaillé pendant deux ans et demi à faire une étude sur la situation actuelle du bénévolat et a rédigé un document comprenant 81 recommandations. Ce document s'intitule:

GENS D'ACTION

Rapport du Conseil consultatif canadien de
l'Action volontaire au gouvernement du
Canada.

Les recommandations ont fait l'objet d'étude par le Comité des projets spéciaux de la Fédération des femmes du Québec, Conseil régional de Montréal en vue de favoriser des discussions éclairées et nombreuses sur ce rapport. Vous êtes donc **toutes** cordialement invitées à participer au colloque organisé conjointement par la

FFQ et son **Conseil régional de Montréal**. La soirée aura lieu le **Judi 6 Avril 1978** au Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet, à Montréal (métro Beaudry). Retenez la date et l'heure: **17h**. Lors de ce colloque nous pourrions réviser ensemble avec l'aide de personnes ressources les recommandations du Conseil ainsi que les commentaires que le Comité des projets spéciaux y a apportés.

Vous recevrez bientôt une lettre détaillée avec de la documentation relative au travail effectué et à la soirée.

Nous comptons sur votre participation et en attendant, nous vous disons simplement à bientôt!

Organisation du colloque: Comité des projets spéciaux du conseil régional de Montréal:

Madeleine G. Dubuc
Laurence Gamache
Gaby Lasry

Thetford Mines

Activités prévues pour la saison 1977-78

Mars

Organisation et participation à la journée de la femme le 12 mars.

Deux (2) résolutions furent acheminées à l'Office de Protection du Consommateur.

Mai

Des membres de notre Conseil régional participent à la réunion du CSF le 10 mai, et au congrès de la FFQ.

Juin

Le Conseil régional de Thetford soumet des candidatures qui seront par la suite confirmées par le lieutenant-gouverneur aux conseils d'administration des centres hospitaliers et centres d'accueils de la région.

Octobre

a) Mini-sondage

b) Conseil régional de Thetford envoie une lettre de recommandation appuyant la T.V.C.R.A. pour une demande de subvention auprès de la Caisse Populaire de Thetford.

Novembre

Participation du Conseil régional FFQ de Thetford. A un kiosque d'information à la Galerie de Thetford du 11 au 13 novembre.

Janvier

Des membres du Conseil régional FFQ de Thetford assistent à toutes les assemblées générales des Caisses Populaires de la ville.

La FFQ a travaillé de concert avec d'autres groupes à faire recevoir les avis de motion suivantes:

1. Un membre ne peut occuper la fonction d'administrateur plus de deux termes consécutifs.
2. Le directeur général est choisi en dehors des administrateurs.

3. Un membre susceptible d'être en conflit d'intérêts avec sa caisse populaire ne peut être élu ou nommé administrateur.

Avis qui n'ont pas été reçus. Nous ne désespérons pas de les voir porter auprès des instances directement concernés.

Mars

Conférence le 14 mars 78 à 8 hres p.m. par M. Maurice Champagne-Gilbert de la Commission des droits de la personne. Le thème de cette conférence "Evaluation des rôles homme-femme".

Mars-Avril

Publicité.

b) Visite de Mme Sheila Finestone le 19 avril. Il y aura à cette occasion une émission radiophonique de 25 minutes.

But: Faire connaître la FFQ.

c) Constitution du dossier régional sur le livre vert de la condition féminine.

d) Elections générales.

e) Rencontre avec le comité de la condition féminine C.E.Q. pour étude dossier, "Orientation scolaire".

f) Rencontre avec équipe de Nicole Barandas pour étude dossier "les stéréotypes au primaire".
dossier "les stéréotypes au secondaire".

Madame Nicole Barandas est prof à la Poly de Thetford et travaille de concert avec le comité condition féminine C.E.Q.

Mai

PROJET: Nous voulons faire une enquête auprès des femmes ligaturées de la région.

BUT: Connaître le degré de satisfaction des femmes suite à l'intervention.

2- Organisation et participation aux élections du Conseil d'administration de l'Hôpital Général de Thetford le 26 mai 1978.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS-MEMBRES

- Association des diplômés en économie familiale
- Au bas de l'échelle
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association de familles monoparentales de l'Estrie Inc.
- Association des femmes diplômées des universités (Mtl)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des veuves de Montréal
- Communauté sépharade du Québec
- B'nai B'rith women council
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc...
- Cercle social Marguerite d'Youville
- Club culturel humanitaire châtelaine
- Fédération des femmes des services communautaires juifs
- Junior league of Montreal Inc.
- Ligue des femmes du Québec
- Montréal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- National council of Jewish women
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Mtl)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix des femmes
- YWCA
- Regroupement des garderies région six C
- Association des auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière

2 nouvelles associations-membres

La Ligue des Citoyennes de Jonquière, (212 membres)
279 Blackburn,
Arvida.
Présidente: Claudette Chiasson.

Au Bas de l'Echelle, (200 membres)
4515 Ste-Catherine Ouest,
Mtl.

Association des femmes diplômées des universités (Montréal)

le 17 février 1978

Appel urgent de la présidente
aux membres de l'association

Le gouvernement du Québec a confié au Conseil du statut de la femme le mandat d'effectuer une étude en profondeur d'une politique d'ensemble de la condition féminine.

Le CSF, par le biais de son bulletin de novembre 1977 (vol. 4, no 6), livrait un exposé détaillé de la première phase du travail dans lequel il s'est engagé pour réaliser ce mandat.

En deuxième phase, un plan de consultation a été élaboré qui permettra aux Québécoises de s'impliquer dans cette démarche. La documentation de base sera fournie

par le CSF.

A la réunion du conseil d'administration de l'association du 13 février dernier, il a été décidé de choisir le thème "Les femmes et leur formation" parmi sept thèmes proposés, car nous croyons qu'à ce niveau se trouve le problème majeur. Nous sommes cependant libres de choisir quel ou quels aspects du thème nous étudierons. Une journée d'étude et de consultation avec le CSF sur ce thème aura lieu au début d'avril, un samedi, ce qui veut dire que nous devons agir rapidement afin d'être prêtes à participer à cette rencontre.

En plus, la FFQ, lors de son congrès annuel, au Mont-Gabriel, les 6 et 7 mai, étudiera, à sa façon, cette même question. Nous nous devons d'être là aussi et cela bien préparées et en force.

Par conséquent, nous espérons que vous répondrez en grand nombre à notre appel. Il s'agit de fournir un effort d'une couple de mois. Il ne faudrait pas qu'on nous accuse, nous les femmes diplômées, avec les objectifs que nous nous sommes fixés de ne pas participer à une consultation aussi importante. "Relevons nos manches et faisons notre boulot." Plus nous serons nombreuses, plus légère sera la tâche parce que plus partagée.

Les membres du conseil engagés déjà dans des comités de l'association ne peuvent ABSOLUMENT PAS sans votre participation active, mener ce travail supplémentaire à bonne fin.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COLLABORATION.

Je vous serais reconnaissante de communiquer avec moi en composant 488-4549 ou par la poste à: 3788, avenue Grey, Montréal, H4A 3N7 le plus tôt possible.

Sincèrement,
Yseult B. Taschereau,
présidente.

N.B. Attendu que je n'ai pas de personnel de soutien (!)
voici les heures où je suis à la maison le plus souvent: de 8h à 10h et de 16h à 19h.

Regroupement des Garderies de la région 6c

Le mardi 31 janvier, les membres se réunissaient afin d'élire leurs membres du Conseil d'Administration comme cela se produit tous les ans lors de leur Assemblée générale annuelle.

Il y a eu dans un premier temps, amendement à des propositions déjà existantes et dans un deuxième temps, présentation des mises en candidature.

Le C.A. devant être composé de 7 personnes où le directeur général du Regroupement est membre ex-officio, six (6) candidats se sont donc présentés dont deux

(2) membres du C.A. précédent, qui désirent poursuivre leur travail pour un mandat d'un an. Il n'y a pas eu lieu de procéder étant donné que le nombre de candidats présentés correspondait au nombre de postes disponibles.

La nouvelle équipe est donc composée des personnes suivantes:

Monique Quesnel, resp. du Centre du Jour St-Lambert.

Suzanne Dansereau, resp. de La Soleillerie.

Jeannine Morin, éduc. à la garderie St-Bruno.

Lorraine Charbonneau, resp. de St-Jean Baptiste de Rouville.

Françoise Décarie, resp. de la Coop. le Petit Prince.

Louise Bourgon Paré, parent membre du C.A. de la Boîte à Soleil.

Claudette Robin, directeur du Regroupement.

Ces personnes définiront entre elles les différentes fonctions que chacune devra acquitter.

LE CERCLE DES RENCONTRES DU MERCREDI INC.

C.P. 271 Ste-Thérèse, Québec J7E 4J2

Cher membre,

C'est le début d'une nouvelle année et je voudrais profiter de cette occasion pour te souhaiter une bonne et heureuse année. J'espère pour toi que cette année t'apportera la santé et la joie. Ce sont, il me semble, les plus beaux souhaits que je puisse te faire.

Comme je te l'ai annoncé en janvier, notre rencontre de mars portera sur le travail à temps partiel. IL EST TRES IMPORTANT QUE TU Y SOIS car plus il y aura de membres présents, plus il y aura d'idées et plus les propositions qui découleront de nos discussions seront pertinentes et représentatives de notre région. Pourquoi avoir choisi le thème du temps partiel?

Parce qu'il est d'actualité. En effet, la plupart d'entre nous a été, est ou sera appelée à travailler à temps partiel. De plus, le travail à temps partiel présente des avantages évidents. Ne présente-t-il pas des pièges également...? C'est ce que tu pourras voir à notre rencontre du 8 mars. En attendant, j'aurai le plaisir de t'accueillir au Patriote le 1er février pour voir et entendre Monique Leyrac chanter Félix Leclerc.

A bientôt,

Michelle Comeau, présidente.

La FEDERATION DES FEMMES DES SERVICES COMMUNAUTAIRES JUIFS AFFAIRES PUBLIQUES

La Fédération des Femmes s'intéresse depuis fort longtemps aux affaires publiques, à la participation des femmes à la vie civique, aux droits et statuts de la femme. Plusieurs programmes ont été organisés traitant de ces problèmes. Nous nous sommes plus spécifiquement préoccupées des besoins pour des garderies, d'une prise de conscience de la part des consommateurs, de la position défavorable des gens âgés de notre communauté et d'autres problèmes familiaux.

A la voix des femmes, une priorité: le désarmement

C'est une vérité universellement reconnue que la guerre menace toute vie sur notre planète. Les pays dépendent, en moyenne, au delà d'un milliard par jour en préparatifs de guerre. Ceci a des conséquences néfastes pour tous. Les budgets de développement social sont réduits. L'inflation est accrue par l'utilisation de revenus à des fins inutiles pour les consommateurs. La fabrication d'armes emploie moins d'ouvriers que d'autres secteurs. Elle ne contribue donc pas à diminuer le chômage. La militarisation s'étend à la société; dans un grand nombre de pays les jeunes sont entraînés à combattre et les libertés civiles y sont souvent restreintes pour des raisons stratégiques.

Du 23 mai au 28 juin il y aura une session spéciale des Nations Unies sur le désarmement. Elle est d'une importance vitale dans la lutte pour diminuer le danger d'une guerre nucléaire et pour développer des relations pacifiques entre toutes les nations.

Le Canada joue un rôle important dans cette démarche. Il a présenté aux Nations Unies un projet de traité sur les armes chimiques, le contrôle et l'échange des technologies nucléaires, le contrôle du commerce international des armes et une réduction, à l'échelle mondiale des budgets militaires.

Une contradiction: le Canada songe en même temps à dépenser plus de deux milliards de dollars pour l'achat de nouveaux avions militaires.

Plusieurs pays, et en particulier le Tiers-Monde, pensent qu'il y aura des fonds pour le développement uniquement lorsque le désarmement sera amorcé.

Le secrétaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le docteur Kurt Waldheim, croit que cette session spéciale pourrait être une étape décisive et que l'opinion publique internationale a un rôle essentiel à jouer. De plus en plus de femmes ont compris que la paix doit être une priorité pour les femmes. Les femmes doivent contribuer à faire de 1978 une année décisive; faites donc connaître votre opinion, communiquez avec votre gouvernement à ce sujet.

Ann S. Gertler

**NATIONAL COUNCIL OF
JEWISH WOMEN OF CANADA**

Canada Pension Plan Amendments

Amendments to the Canada Pension Plan which give recognition to the role of spouses working in the home received Royal Assent on July 14, 1977.

The first major amendment allows for the equal splitting of C.P.P. pension credits, earned during marriage, between husband and wife, upon marriage dissolution.

The second major amendment, enables those contributors who leave the labor force to raise young children, to drop out those years in calculating their lifetime average earnings.

The Government of Ontario has stated its intention to veto the second amendment, despite the agreement of all other provinces. If the veto does occur, women in all provinces will be affected.

N.C.J.W. of Canada and many of our Sections, have written William Davis, Premier of Ontario, to urge the Ontario Government to reconsider their position with regard to the "drop-out" provision.

**Centre d'information
et de référence
pour femmes**

Club de recherche d'emploi

Nous sommes un groupe de femmes qui désirons nous trouver un emploi. Nous avons élaboré un programme de recherche intensive d'emploi, qui s'adresse aux femmes immigrantes et aux femmes qui retournent sur le marché du travail après une longue absence.

Ce programme consiste en l'apprentissage de techniques de recherche d'emploi: (ex.: résumé, présentation en entrevue, localisation des emplois disponibles, etc...).

Nous nous adressons aux femmes qui possèdent une scolarité de niveau secondaire et plus, et qui parlent au moins une des deux langues officielles au Québec, préférentiellement le français.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec nous au numéro suivant: 842-0104. Animatrices: Danielle d'Aoust et Romana Rerrot.

Conseil juridique

Des étudiantes en droit de l'Université McGill et de l'Université de Montréal sont à votre disposition pour vous conseiller les mardis soir et mercredis après-midi. Téléphonez pour prendre un rendez-vous.

Groupe de discussion pour les femmes alcooliques

Rencontres tous les mercredis soir de 19h à 21h.

**Wen Do: Technique d'auto-défense conçue
pour les femmes**

La liste d'attente pour suivre les cours de Wen-Do est déjà très longue et nous ne prendrons plus de nouvel-

les inscriptions après le 15 mars. Nous demandons à celles qui sont déjà inscrites d'être patientes. La Maison des femmes sur la rue Bienville offre aussi des cours de Wen-Do. Si vous désirez vous y inscrire appelez à 844-5893.

Nouvelles

British Columbia Federation of Women

January 6th, 1978

Dear Sisters,

International Women's Day is, once again, approaching. What are we going to do this year? European women have been meeting to co-ordinate their organizing efforts for March 8th. We would like to see our sisters across Canada join in action to express solidarity with women internationally and to once again use this day to mark our continuing struggle.

At our recent B.C.F.W.* convention the following motion was passed: WHEREAS the economic crisis has severely affected women in the form of a falling living standard and heightening unemployment — because we are the last hired and the first fired, WHEREAS wage controls have further pushed the burden onto working women, WHEREAS there exists a growing right-wing offensive against women's rights — in particular abortion and sexual orientation, WHEREAS the present abortion laws continue to deny women free and accessible abortion, WHEREAS rape and violent crimes against women continue and increase, WHEREAS these issues deeply affect the mass of women in Canada, WHEREAS women in European countries are responding to similar situations with a co-ordinated response,

Be it resolved that:

B.C.F.W. endorse International Women's Day of Protest called for March 8th and that this convention urges all B.C.F.W. member groups to actively support this action in whatever ways possible.

BCFW

No. 4 — 45 Kingsway Vancouver BC att. Ellen Frank

Action-travail des femmes Woman Power

75 SHERBROOKE OUEST, 3e étage / 844-3121

C'est un projet "Extension" du Ministère de la Main-d'Oeuvre du Canada le BUT est d'offrir des outils aux FEMMES:

- séparées, divorcées, chefs de famille
- de 40 ans et plus
- immigrantes
- sortant d'institutions de "réhabilitation sociale", pour leur permettre d'intégrer le marché du travail dans un emploi le plus satisfaisant possible.

Ces outils sont:

- Counselling vocationnel
- Contacts avec les employeurs et les syndicats
- Suivi post-emploi
- Sessions d'informations sur le marché du travail
- Utilisation des programmes du ministère (cours de formation, formation industrielle, mobilité, Canada au Travail, ... etc.)

Utilisation des ressources communautaires (aide légale, foyers d'accueil, formation préparatoire à l'emploi, bulletins d'information, ... etc.)

Collaboration et actions entreprises avec des groupes communautaires pour obtenir d'autres ressources en planning des naissances, pour des foyers de transition, d'accueil, de groupes, pour des garderies, pour toute situation qui fait obstacle à l'obtention d'un emploi.

Création de ressources en formation:
cours de langue en collaboration avec un Cegep, programme de formation sur mesure selon le choix professionnel (PACLE ie. aide à la création locale d'emploi).

Sensibilisation et promotion de l'intérêt et de la capacité des femmes dans l'occupation d'emplois non-traditionnels

(chauffeurs de camion, mécanicien, soudeur... etc.)
Banque d'informations et bibliothèque à la disposition des femmes.

Nous travaillons pour les femmes AVEC les femmes

Ce projet est menacé de disparition... Adressez à vos députés fédéraux et au ministère du travail une lettre demandant que le gouvernement accepte de maintenir son assistance à la poursuite de ce programme.

Pétition

Je/ou nous demandons qu'ACTION TRAVAIL DES FEMMES poursuive ses services car nous les jugeons essentiels pour aider les femmes à intégrer ou réintégrer le marché du travail, à court terme ou à long terme, selon les besoins.

Au ministère des Affaires sociales: Un nouveau programme

Si vous le savez déjà, il vous fera peut-être plaisir d'en apprendre les détails. En vertu d'une entente intervenue entre le ministère des Affaires sociales et la Régie de l'assurance-maladie du Québec, il a été établi qu'à partir du 1er janvier 1978, la Régie paiera aux personnes qui ont subi une mastectomie totale ou radicale, c'est-à-dire une ablation totale ou radicale d'un sein, deux prothèses mammaires externes par sein, jusqu'à concurrence de \$50 par prothèse, au cours d'une période de deux ans.

La Régie remboursera directement les bénéficiaires. Pour ce faire, celles-ci devront présenter une ordonnance médicale qui devra indiquer le genre de mastectomie et les besoins qui en découlent. Ensuite, elles inscriront sur leur demande de remboursement leur numéro d'assurance-maladie (carte-soleil) ainsi que les renseignements généraux habituels, nom, adresse, etc. De plus elles fourniront une facture (et non un bon de caisse) décrivant certains détails de la prothèse achetée, soit la marque de commerce ainsi que le prix.

Plutôt que de faire l'objet d'une extension du programme des prothèses, appareils orthopédiques ou autres, cette entente est devenue un programme spécial du MAS administré par la Régie. Cette différence est importante car dans le premier cas, en vertu de l'article 12 de la loi sur l'assurance-maladie, il deviendrait impossible aux Québécoises d'obtenir un remboursement d'une compagnie d'assurance privée pour tout excédent au montant prévu. Or, ceux qui ont étudié le projet nous expliquent qu'il existe sur le marché des prothèses qui se vendent beaucoup plus cher. Mais, soit dit entre nous, quelles que soient les caractéristiques (poids, couleur, texture et coût), les prothèses sont toutes dépendantes d'un soutien-gorge. Si bien que, quel que soit le prix payé pour cette prothèse, elle vous rendra le même service.

La direction des Relations publiques prend les moyens nécessaires pour faire connaître le programme aux bénéficiaires intéressées. Grâce à l'Assistance technique qui informe les médecins spécialistes et les omnipraticiens, les bénéficiaires éprouvées peuvent prendre rapidement connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités à l'égard de ce nouveau programme.

Dans l'ensemble, ce programme coûtera environ \$1 200 000 la première année. Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de prothèses mammaires connues, fabriquées au Québec. Cependant, la Commission permanente et inter-ministérielle des achats nous assure que le ministère de l'Industrie et du Commerce prendra rapidement les moyens nécessaires pour trouver un ou plusieurs manufacturiers québécois qui pourraient s'intéresser à ce marché.

Le Conseil consultatif sur la situation de la femme

L'assemblée générale des Nations Unies a désigné l'année 1975 comme Année internationale de la femme, en se fixant comme objectif de définir une société dans laquelle les femmes participeraient pleinement à la vie économique, sociale et politique. Afin d'atteindre ce but, il s'est tenu à Mexico une conférence internationale lors de laquelle on a adopté un Plan d'action mondial (PAM) pour la période de dix ans allant de 1976 à 1985, que l'Assemblée générale a proclamée "Décennie pour la femme: égalité, développement et paix".

Ce Plan représente un accord unanime sur ce que l'on doit faire pour améliorer la situation de la femme, son but étant d'inciter à l'action à l'échelle régionale; nationale et internationale, pour assurer à l'homme et à la femme des chances et des droits égaux.

On demande aux gouvernements d'étudier les lignes directrices du Plan d'action mondial et de fixer des buts et des priorités à court, à moyen et à long terme. On recommande à l'échelle nationale et locale un examen régulier de l'état d'avancement des travaux et le Plan d'action mondial appelle une révision et une évaluation systématiques tous les deux ans, dans le système des Nations Unies, afin de faire en sorte que les promesses et les bonnes intentions se matérialisent en des mesures pratiques réelles. Il est prévu de tenir en 1980 une seconde conférence mondiale de la femme afin d'évaluer les progrès accomplis et d'ajuster les buts et les priorités à des données et à des recherches nouvelles.

Le Conseil consultatif de la situation de la femme a entrepris un examen du Plan d'action mondial, afin de situer ces lignes directrices dans le contexte canadien. Dans le présent rapport, nous examinerons chaque partie du Plan d'action mondial, nous indiquerons les recommandations correspondantes qu'a faites le CCSF, les mesures qui ont été prises à la suite de ces recommandations et celles qui sont encore nécessaires pour matérialiser dans la pratique les déclarations officielles du gouvernement en certains domaines.

Nous pensons que le Plan d'action mondial indique la voie d'une intégration entière de la femme dans tous les domaines de la vie canadienne. L'intention du présent résumé du Plan d'action mondial est par conséquent d'en faire connaître la teneur aux Canadiens et de mettre en relief les responsabilités du gouvernement fédéral dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Décennie internationale pour la femme 1976-1985

Le point de vue des femmes canadiennes

par Mary Pearson

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a présenté son rapport au gouvernement en 1970. A des fins de référence, nous donnons en annexe au présent rapport une liste de 122 recommandations qui entrent dans la compétence du gouvernement fédéral. Nous avons écarté, dans l'analyse finale de cette annexe, quelques-unes de ces recommandations parce que des modifications des lois intervenues depuis le rapport de la Commission royale les ont rendues sans objet dans le contexte actuel.

Il reste encore beaucoup à faire, mais nous avons formulé dans tout ce rapport des propositions de mesures que peuvent prendre des organisations et des particuliers qui s'intéressent à la situation de la femme. Nous insistons auprès de tous les intéressés pour qu'ils fassent connaître leurs vues à ceux qui font les lois: les députés, le ministre chargé de la situation de la femme et les ministres responsables dans des domaines particuliers où des mesures sont nécessaires. C'est de cette façon qu'une pression pourra être exercée auprès des gouvernements afin de provoquer les modifications essentielles pour parvenir à une société exempte de discrimination.

Le Conseil consultatif de la situation de la femme
63, rue Sparks, C.P. 1541, Succursale B
Ottawa, Canada K1P 5R5
novembre 1977

Le Bureau de la Coordonnatrice
Situation de la femme

Restez en contact

Même si notre principale responsabilité est de vous tenir au courant des mesures prises par le gouvernement fédéral touchant la situation de la femme, nous sommes également intéressés à savoir ce que vous faites. Nous aimerions que vous nous fassiez connaître vos projets et vos expériences dans le domaine des droits de la femme.

Si vous avez des renseignements, de la documentation ou des idées qui pourraient s'appliquer au niveau national, partagez-les avec nous. Nous ne pouvons vous promettre de publier tout ce que nous recevons car l'espace est restreint, mais nous apprécierions quand même recevoir de vos nouvelles.

Prière d'adresser vos lettres à:

Information - Situation de la femme

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

63, rue Sparks, 3e étage

Ottawa (Ontario)

K1A 1C3

Nadine Baudot

première Québécoise récipiendaire d'une bourse Rhodes

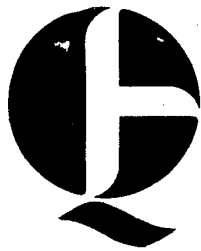
Nadine Baudot a 21 ans. Elle termine actuellement son baccalauréat en sciences économiques à l'U. de M. et elle s'inscrira en septembre prochain à la très célèbre et très britannique université d'Oxford. Ce qui est exceptionnel dans son cas c'est qu'elle deviendra la première Québécoise à recevoir une bourse d'études de l'institution Rhodes fondée en 1902.

Il faut dire que jusqu'à maintenant bien peu de femmes ont pu bénéficier des largesses de cette institution puisque cette dernière, il y a encore deux ans, réservait exclusivement ses dons aux représentants de sexe masculin. Il aura fallu que le parlement britannique adopte une loi en 1975 contre la discrimination sexuelle pour que Nadine Baudot et d'autres femmes puissent acquérir les prestigieuses bourses Rhodes. Sur les onze récipiendaires de ces bourses cette année au Canada, quatre sont des femmes.

Première Québécoise à recevoir \$7,000 pour chacune des deux années qu'elle passera à Oxford, Nadine Baudot a décidé de sortir un peu du champ des sciences économiques avant d'entreprendre un doctorat dans ce domaine. Elle s'inscrira donc à un programme d'études à Oxford qui touchera bien sûr aux sciences économiques mais qui abordera aussi les sciences politiques et la philosophie.



Nadine Baudot



OFFICE
FRANCO-QUÉBÉCOIS
POUR LA JEUNESSE

Un stage en France pour les femmes au foyer du Montréal métropolitain

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse offre la possibilité d'effectuer un stage de trois semaines dans la région de Marseille aux femmes au foyer du Montréal Métropolitain impliquées dans des groupes organisés de femmes (centres de femmes de quartiers ou dans des ensembles plus vastes). Ces femmes devront être âgées de 18 à 35 ans et avoir moins de 13 ans de scolarité.

Dans un premier temps, les militantes de quartiers de Marseille viendront au Québec pour échanger avec les stagiaires québécoises sur le rôle de la femme dans la société.

Dans un deuxième temps, les stagiaires québécoises se rendront à Marseille poursuivre l'échange.

L'Office franco-québécois est un organisme subventionné par les gouvernements français et québécois c'est pourquoi il n'en coûte que \$235.00 aux participantes pour réaliser ce stage.

Dates de séjour:

du 4 sept. au 26 sept. 1978

Qui peut s'inscrire?

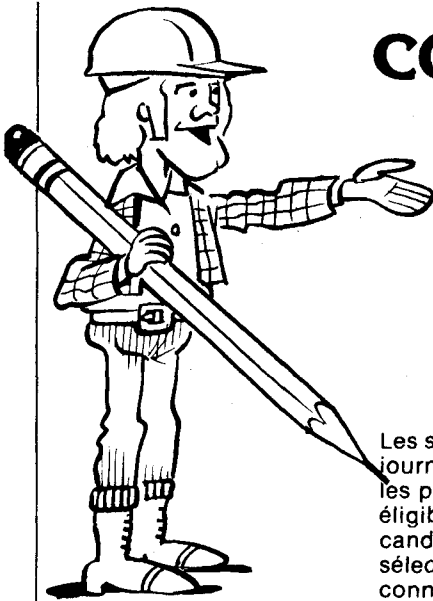
Les femmes au foyer impliquées dans des groupes organisés de femmes (centres de femmes de quartiers ou dans des organisations plus vastes), de 18 à 35 ans, ayant moins de treize (13) ans de scolarité et résidant dans la région du Montréal Métropolitain. Lors de la sélection, une priorité sera accordée aux candidates âgées de moins de 30 ans.

Le but du stage

Le stage se veut une occasion d'échange entre les femmes du Montréal Métropolitain et les militantes de quartiers de Marseille.

Les Québécoises et les Françaises pourront discuter de leur rôle dans la société et des moyens mis de l'avant pour assurer la prise en charge de leurs conditions de femmes.

Les femmes de Marseille viendront à Montréal du 12 juin au 3 juillet pour la première étape du stage.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Les stages annoncés dans ce journal sont offerts à toutes les personnes intéressées et éligibles qui posent leur candidature. Un comité de sélection formé de personnes connaissant bien le thème du stage étudie chacune des candidatures soumises et choisit les stagiaires en fonction de leur expérience relative au thème du stage. Cette sélection permet de former un groupe de 15 stagiaires pouvant entreprendre une démarche commune.

Il est très important pour les candidats qui s'inscrivent à un stage de fournir un dossier de candidature complet comprenant :

- 1- Une fiche de candidature que vous trouverez ci-dessous.
- 2- Une photocopie du baptistère ou du permis de conduire.
- 3- Des informations sur :

■ vos études : nombre d'années de scolarité, diplômes obtenus, noms des institutions où les études ont été faites, les cours suivis en dehors du cycle habituel d'étude (cours du soir, cours par correspondance, stage de perfectionnement ou recyclage).

■ vos activités professionnelles : pour les trois dernières années et pour

chaque emploi, le nom de l'employeur, une description de votre travail ;

■ vos activités en dehors du travail : organismes, associations, comités de citoyens, syndicats, coopératives, etc... auxquels vous avez participé, vos responsabilités dans ces activités, vos loisirs.

4- Un travail de candidature : Chaque candidat doit rédiger un court texte, d'au plus trois pages, dont le sujet est le suivant :

Décrire les principales activités que vous suggèreriez aux jeunes travailleurs français qui viendront vous rencontrer afin qu'ils puissent connaître votre milieu de travail et votre milieu de vie en général.

Fiche de candidature (cette fiche doit être accompagnée du dossier de candidature. Voir ci-dessus).

Je pose ma candidature au stage dont le numéro est

Q- -78

Titre du stage

Nom

Adresse postale

Ville Comté

Age

Code postal

M F

Sexe

Téléphone : résidence bureau

M C

État civil

Profession

Nombre d'années de scolarité

Diplôme obtenu

Je soussigné(e) déclare n'avoir participé à aucun stage de l'OFQJ en 1975, 1976, 1977, 1978.

Signature

Date

N.B. L'OFQJ conserve le dossier des candidats choisis mais s'engage à retourner son dossier au candidat non sélectionné. Vous devez calculer vous-même un délai suffisant lorsque vous envoyez votre dossier de candidature par la poste, afin de respecter la date limite indiquée au journal.

PUBLICATIONS

Dans la revue **Emergency Librarian**, on peut lire un article en français de Maïr E. Verthuy et Jeanne Maranda intitulé **Les écrits féministes au Québec**. Les auteurs présentent ainsi cette bibliographie commentée: "La bibliographie schématique qui accompagne cette présentation a été présentée par années et par genres, afin de donner une image claire de la récente production féministe au Québec." Cet article est clair et bien divisé et constitue un excellent document-ressource.

Emergency Librarian
a/s de Sherrill Cheda
46 Gormley avenue
Toronto
Ontario M4V 1Z1



Connaissez-vous ISIS?

Un service de communication et d'information international pour les femmes (publiée en anglais)
Abonnement: \$10.00 par année
ISIS
B.P. 301
Carouge/Genève
CH-1227 (Suisse)

Au centre d'information et de référence pour femmes
3585 Saint-Urbain
Montréal 842-4781 et 842-4780

Les Pages jaunes des femmes de Montréal

La troisième édition des Pages jaunes des femmes de Montréal est maintenant prête. Publiées par le Cen-

tre d'information, les Pages jaunes contiennent 79 pages d'informations sur les ressources, les services et les groupes à Montréal.

Le contenu de cette publication comprend: librairies, vêtements et meubles, groupes de citoyens et groupes communautaires, cours, garderies, services dentaires, écologie et consommation, santé, téléphone-secours, logements, groupes d'immigrants et services, lignes d'informations, aide juridiques, centres de femmes à travers le Canada, centres de femmes à Montréal et au Québec, âge d'or, assurance-chômage et bien-être social, travail et service d'aide à la jeunesse.

\$2 l'exemplaire au centre, \$2.50 l'exemplaire par la poste.

Institutions: \$3 l'exemplaire.

Claude, de la **librairie des femmes d'ici***, suggère les titres suivants:

En livre de poche:

Parole de femme, Annie Leclerc

La fabrication des mâles, Nadine Lefaucheur et Georges Falconnet

Les états d'âme de Cellulite, Claire Brétécher

Livres québécois:

Les nuits de l'underground, Marie-Claire Blais, éditions internationales Alain Stanké Ltée

Bigame, Pauline Cadieux, éditions internationales Alain Stanké Ltée

Les femmes dans la société québécoise, Yolande Pinard et Marie Lavigne, Boréal Express

Livres français:

Le spectre du gris, Nicole Ward-Jouve, éditions des femmes

La dame à la louve, Renée Vivien

Une femme m'a paru et **Cendres et poussières**, Renée Vivien, chez Régine Desforges

Des latino-américaines, collectif, édition des femmes

Ma vie, Lou-Andreas-Salomé, Presses universitaires françaises.

Deux nouvelles revues françaises sont maintenant disponibles au Québec:

F magazine, fondée par Benoîte Groult et Claude Servan-Schreiber et animée par une équipe entièrement féminine

Femmes en mouvement, réalisée par "des femmes en mouvement à l'initiative politique, financière et de forces de travail du collectif "politique et psychanalyse". Dans le premier numéro, on retrouve les noms de Claude Bar-tho, Hélène Cixous, Agnès Rosenstiehl, Nicole Ward-Jouve et nombreuses autres. Ce sont les femmes de la maison d'éditions des femmes qui ont lancé cette revue.

* La librairie des femmes d'ici, 375 est, rue Rachel — Montréal — 843-6273.

La formulation des offres d'emploi

1. LE SEXE

D'une manière générale et contrairement à de nombreux préjugés, il n'y a pas d'emplois réservés exclusivement aux hommes ou aux femmes. La possibilité d'accomplir une tâche dépend de l'adéquation entre les exigences du poste et les qualifications du candidat, et non pas des caractéristiques propres à l'un ou à l'autre sexe.

La fonction de secrétaire, par exemple, peut impliquer des aptitudes pour la rédaction, la dactylographie, la classification, l'organisation de rencontres, etc., mais ces critères de compétence n'ont aucun rapport avec le sexe d'une personne, et n'impliquent pas que le poste doive être occupé par une femme. Un homme peut être tout aussi qualifié pour accomplir cette tâche.

De même, le fait de réserver le service aux tables dans un restaurant uniquement aux hommes ou aux femmes, suivant le cas, constitue une exclusion fondée sur le sexe, lequel n'a rien à voir avec les qualifications requises pour accomplir le travail.

Il en va de même pour les postes traditionnellement réservés aux hommes. Il est faux de penser que seuls les hommes peuvent, par exemple, occuper un poste de conducteur de machine lourde, et que toutes les femmes en sont incapables. Dans un tel cas, l'exigence principale serait l'aptitude à faire fonctionner de façon appropriée la ou les machines en question, et des candidats des deux sexes peuvent posséder cette aptitude.

La Commission considère en somme que toute personne qualifiée a le droit le plus strict de pouvoir accéder à un emploi disponible sans qu'on puisse l'exclure en raison de son sexe. On doit d'abord respecter ce droit dans la formulation des offres d'emploi. Dans cet esprit, il serait également préférable de ne pas demander "un couple" pour effectuer un travail donné. Si le poste requiert deux personnes qui seront obligées de vivre sur les lieux du travail, et qu'un seul logement est disponible, cette contrainte devrait être spécifiée dans la description du poste.

Les seules exceptions, prévues à l'article 20 de la Charte, concernent les types d'emplois où les caractères distinctifs de l'homme ou de la femme sont objectivement requis pour l'accomplissement des tâches. Il va de soi, par exemple, qu'un distributeur de vêtements féminins doit réserver aux femmes les postes de mannequin et d'essayeuse. Il s'agit là d'une "qualité exigée de bonne foi pour un emploi".

LES RUBRIQUES DANS LES JOURNAUX

Plusieurs offres d'emploi sont habituellement publiées dans les journaux sous des rubriques qui les classent dans des catégories distinctes.

Les responsables de ces rubriques ou classifications doivent veiller à ce que les titres n'excluent pas l'un ou l'autre sexe. Il serait, par exemple, contraire à la Charte de regrouper certaines offres d'emploi sous le titre "Hommes demandés" ou "Femmes demandées".

La Commission recommande plutôt de classer les offres d'emploi sous des rubriques indiquant les types d'emploi, tels secrétariat, manutention, entretien, informatique, etc.

De plus, il est important de mentionner, comme cer-

tains journaux le font déjà, que les postes annoncés sont "également ouverts aux hommes et aux femmes". Il est souhaitable que cette mention apparaisse clairement. La Commission suggère également que l'article 11 de la Charte soit reproduit à l'intérieur des sections réservées aux offres d'emploi.

Les exceptions permises par l'article 20 relèvent de la responsabilité des journaux et des annonceurs. L'exclusion des hommes ou des femmes devrait alors être mentionnée dans la description même de l'emploi.

LA NOMENCLATURE DES POSTES

La désignation de certains postes peut comporter en elle-même une forme de discrimination fondée sur le sexe.

C'est le cas, en premier lieu, des titres de postes qui comportent les mots "homme" ou "femme", comme lorsqu'on demande un "homme d'atelier", une "femme de ménage", etc. L'employeur doit alors modifier ces désignations en utilisant des termes qui ne font pas référence à l'un ou l'autre sexe, comme "commis d'atelier" ou "préposé à l'entretien ménager". D'une manière générale, l'employeur devrait tendre à modifier les titres d'emplois de façon à ce qu'ils désignent des postes et non pas des types de personnes.

Dans d'autres cas, le nom masculin ou féminin utilisé pour désigner un poste laisse croire que l'un des deux sexes est exclu: "caissière, surveillante, représentante, ou serveur, électricien, vendeur, gérant," etc.

Pour remédier à cet usage discriminatoire, la Commission recommande d'utiliser, pour tous les postes où c'est possible, le masculin. Ce genre peut être considéré comme une forme neutre, comprenant le masculin et le féminin. Par conséquent, les exemples donnés plus haut seraient affichés de la façon suivante: "caissier, surveillant, représentant, serveur, électricien, vendeur, gérant", etc.

Pour éviter toute ambiguïté, il importe de préciser que le poste est ouvert aux candidats des deux sexes.

Dans le cas où ces règles ne pourraient s'appliquer, la Commission est convaincue que les employeurs pourront trouver des appellations qui n'entraînent pas l'exclusion de l'un ou de l'autre sexe.

Notons enfin que dans une offre d'emploi, la description du poste et la liste des exigences doivent éviter de laisser croire que le poste s'adresse surtout aux hommes ou aux femmes. Après avoir annoncé un poste vacant et l'avoir offert aux candidats des deux sexes, il serait discriminatoire de préciser, par exemple, que "la candidate" doit posséder telle ou telle compétence.

Pour toute information vous pouvez communiquer avec
LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUEBEC

du lundi au vendredi entre 9h et 18h30

MONTREAL

360, rue Saint-Jacques

(H2Y 1P5)

(514) 873-5146

QUEBEC

1279 ouest, boul. Charest

7e étage (G1N 6C9)

(418) 643-1872

De partout ailleurs au Québec
(sans frais):

1-800-361-6477

Pendant que les hommes travaillaient les femmes elles..."

est un ouvrage collectif réalisé par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. Cette association regroupe 35 000 femmes réparties en 600 cercles dans les villes et villages du Québec, l'AFEAS tente d'éveiller ses membres à leurs responsabilités et de les engager à faire face aux exigences de la famille et de la société. Elle veut aussi réaliser une action sociale en vue de la promotion de la femme et de l'amélioration de la société.

Cette recherche, débutée en 1975, poursuivait un double objectif; faire découvrir par les femmes de chaque région au Québec, la contribution d'autres femmes au développement de leur milieu, et contribuer à l'intégration de ces pionnières à l'Histoire du Québec.

L'historiographie du Québec a été, jusqu'à tout récemment, un univers masculin. Nous pouvions surtout y lire les glorieuses aventures des découvreurs, des coureurs des bois ou des dirigeants politiques ou ecclésiastiques. Quelques fondatrices de communautés religieuses faisaient, çà et là de brèves et pieuses apparitions dans nos manuels d'Histoire. Cependant, depuis quelques années, nous commençons vraiment à parler de l'Histoire des femmes du Québec comme d'une partie de notre passé à

découvrir et à intégrer dans notre historiographie. C'est dans cette lignée de pensée que s'inscrit le travail de l'AFEAS.

Ce sont les femmes elles-mêmes, membres des cercles de l'AFEAS à travers la province qui ont découvert dans leur ville ou leur village, ce que ces femmes avaient réalisé, et ceci à l'aide d'instruments de recherche conçus à cet effet. Ce bottin sans être exhaustif nous fournit donc des "modèles" de l'agir féminin, différents des rôles traditionnels d'épouses et de mères auxquels on confine souvent la femme d'autrefois. Nous espérons qu'il servira tout aussi bien à ceux qui seraient intéressés à produire un film, à préparer une série d'émissions pour la radio ou la télévision, à faire une recherche en sociologie ou en histoire ou à lancer des élèves, de niveau secondaire ou collégial, dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Un volume de 405 pages — Annexes
— tableaux, grandeur 6" x 9", 1978.

Prix 7.95

Pour renseignements AFEAS

Lise Houle-Biron

Tél.: (514) 866-1813

GUERIN éditeur limitée
4574, rue SAINT-DENIS o MONTREAL H2J 2L3
TEL.: 849-2303/9201

**UN ESSAI PUBLIE PAR
UN MEMBRE DE LA FFO
UN PAS VERS LA NON-VIOLENCE
DE: NORMANDE VASIL**

**EDITEUR: LA SOCIETE DE BELLES-LETTRES
GUY MAHEUX INC.**

Essai dont le manuscrit contenait plus de cinq cents pages, qui m'a demandé douze années de préparation et trois années de travail ardu; mon but est de concilier la rigueur du scientifique et l'humanisme du philosophe pour en arriver à être moins violent.

Je pars du fait que depuis que le monde est monde il y a toujours eu des conflits et des guerres; je cherche les causes de cette violence pour déterminer les moyens aptes à améliorer cette condition et à nous faire avancer d'un pas vers la paix avec soi-même, avec les autres et dans le monde par la non-violence.

Ces causes sont complexes et nombreuses mais la principale se situe pour moi dans l'inachèvement de l'homme, ce qui fait qu'il utilise son agressivité de manière destructive et se laisse contrôler par ses émotions. En terme science et technique, il a vieilli, est parvenu à un certain développement, mais en terme affectivité, il est encore dans l'enfance.

Face à ce problème, je mise sur le développement de la personne qui progressera grâce à une éducation ouverte, une liberté intérieure authentique, un amour et des relations humaines sincères; le tout se concrétisera

avec la domination des émotions et dans la recherche d'un sens à sa vie avec le dénominateur commun: bonheur qui agira comme antidote à la violence; morale et religion peuvent être des moyens pacifiques pour ceux qui les choisissent. Je me veux contre cette morale anti-effort de l'hédonisme préconisée par plusieurs, actuellement; je privilégie l'Être plutôt que l'Avoir.

J'en arrive à produire ma propre théorie avec une éducation basée sur la coordination de trois éléments que possède la personnalité de l'homme. L'application de cette philosophie devra rendre celui-ci assez libre et assez adulte pour pouvoir être heureux, maître de lui-même et pacifique.

Le tout arrive quand il a un "moi" assez structuré pour être capable de résister aux pulsions instinctives et extérieures qui lui nuisent et quand il peut développer ses énergies d'amour, d'intelligence et de sagesse. Sagesse est un mot mais un mot qui en contient beaucoup d'autres.

Pour en savoir plus sur le "moi structuré", la sagesse, la liberté intérieure, l'éducation, le bonheur, etc., il faut lire le livre: "Un pas vers la non-violence" qui se veut une réflexion sur ces divers points, prélude à une continuation.

Je donne des conférences sur le contenu de mon livre, sur la violence, la non-violence, le bonheur, etc.

Normande Vasil

Rappel

Madame,

Il me fait plaisir de communiquer avec vous dans le cadre de votre campagne annuelle de recrutement. Comme vous le savez sans doute, la Fédération des femmes du Québec a été encore très active au cours de 1977. Qu'il suffise de rappeler le congrès portant sur le travail à temps partiel, les cours de leadership et d'initiation à la vie politique, de planification et administration du budget familial, le stage d'information et sensibilisation au marché du travail, les nombreuses représentations auprès des instances gouvernementales, sans oublier les activités multiples des Conseils régionaux et la publication régulière du Bulletin. La FFQ a aussi mis sur pied des projets pilotes touchant l'orientation des jeunes filles et l'entraide entre veuves.

L'année 1978 s'annonce très importante car elle devrait voir la présentation d'une politique globale de la condition féminine par le Conseil du statut de la femme. La Fédération des femmes du Québec entend collaborer activement à cette activité si importante non seulement pour ses membres, mais pour toute la population féminine du Québec.

L'action de la Fédération des femmes du Québec dépend directement de la présence de membres nombreux et dynamiques. Renouveler votre cotisation annuelle, c'est exprimer votre solidarité à l'égard de femmes venant de tous les coins du Québec. A titre de membre en règle, vous avez également le droit de vote lors de nos réunions et vous êtes abonnée au Bulletin.

Cette année encore, la cotisation est de \$10.00' que vous pouvez acquitter par chèque ou mandat à l'ordre de la Fédération des femmes du Québec, 1600 rue Berri, suite 3115, Montréal. Et pourquoi ne pas encourager vos amies à devenir également membres de la FFQ?

Merci à l'avance de votre intérêt et au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine activité.

Bien amicalement,
Sheila Finestone
Présidente

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

1600, RUE BERRI SUITE 3115 MONTRÉAL, QUÉ. H2L 4E4

BULLETIN D'ADHESION A LA F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE \$10.
(de janvier à décembre)

NOM. VILLE. CODE POSTAL.

ADRESSE.

TEL.: RESIDENCE.

TRAVAIL.

OCCUPATION ACTUELLE.

INTERETS PARTICULIERS:

- FEMME ET LA POLITIQUE
- FEMME ET LE TRAVAIL
- FEMME AU FOYER

INTERESSEE A SERVIR DANS UN COMITE

- SECRETARIAT
- EDUCATION
- CONGRES
- ACTION SOCIALE
- PROJETS DE LOIS

SOMMAIRE

Etre solidaires	Sheila Finestone
Lettre ouverte à toutes les femmes de la FFQ	Nicole Boily
Conseil général du 4 février	
Congrès	Lise Chevrier-Doucet
Service d'aide aux veuves francophones	
Education	
Expérimentation en éducation à la FFQ	Nicole Boily
Fête en l'honneur de Gabrielle Labbé	
Liste d'hommes politiques ayant répondu à la FFQ	
Conseils régionaux	
Associations-membres	
Organismes divers	
Publications	
Rappel de la présidente	

*Les photos sont d'Anne-Marie Dionne
Conseil régional de Montréal*

ISSN 0700-4621

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Comité du bulletin: **responsable:** Lucille Mottet; **rédactrice en chef:** Monique Roy; Michèle Jean et Christiane Bacava

Le bulletin paraît cinq fois l'an entre septembre et juin et est publié grâce à une subvention du fonds spécial du Ministre chargé de la situation de la femme, M. Marc Lalonde.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent le bulletin gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et désireuses de recevoir le bulletin peuvent s'abonner.

abonnement pour un an (cinq numéros) \$3.00

abonnement de soutien

Nom:

Adresse

Versements par chèques ou mandat-poste à l'ordre de:

Le bulletin de la FFQ

1600 rue Berri

Bureau 3115

Montréal